



Bözingenstrasse 78, Rue de Boujean
Postfach 4025, case postale
2500 Biel-Bienne 4

Tel 032 344 63 63
Fax 032 344 63 64
Mail service@vb-tpb.ch
www.vb-tpb.ch

Aux représentant(e)s des médias

Contrôle des titres de transport lors du match de hockey HC Bienne - HC Lugano

Bienne, le 15 janvier 2016 - Les Transports publics biennois (Tpb) vont procéder à un contrôle des titres de transport dans les bus qui circulent entre la gare et la Tissot Arena lors du match de hockey du HC Bienne contre le HC Lugano de mardi 19 janvier 2016.

Les spectatrices et spectateurs du match de hockey du HC Bienne contre le HC Lugano de mardi prochain qui se rendent à la Tissot Arena en transports publics, doivent s'attendre au contrôle de leur titre de transport. Puisque les automates se trouvent dans les véhicules, il est difficile d'y accéder lors d'une grande affluence pour prendre un billet. Les Tpb conseillent donc aux spectateurs de se munir à l'avance de billets à oblitérer. Il peut s'agir d'une carte multicourses qui offre un rabais de 10%. De plus, il existe la possibilité d'acheter un billet individuel, une carte multicourses ou une carte journalière sur internet, ainsi que de les charger sur un smartphone, par exemple au moyen de l'application « ÖV plus ». Le service clientèle des Tpb se tient à disposition pour toute information au 032 344 63 63 ou service@vb-tpb.ch.

Revue des faits :

Jusqu'à la fin de la saison de hockey 2014/2015, le billet d'entrée ou l'abonnement HC Bienne était valable en tant que titre de transport sur le réseau des Tpb. Prestation pour laquelle le club payait une somme forfaitaire. Le HC Bienne a été informé en 2010 que ce forfait était nettement trop bas pour couvrir les frais et qu'il s'agissait d'un geste commercial des Tpb compte tenu de la situation difficile dans l'ancien stade. Il était clair que le forfait allait être augmenté de manière significative lors du déménagement dans le nouveau stade.

Une première offre a été présentée dans ce sens au HC Bienne au début de l'année 2014 afin de prendre le forfait en considération pour le budget. Puisque la responsabilité pour les tarifs régionaux a été reprise par la communauté tarifaire Libero, c'est cette dernière qui a préparé l'offre. La réponse du HC Bienne s'est faite attendre jusqu'à peu avant le début de saison, entre autre en raison d'incertitudes au niveau de la planification (coûts de location de la Tissot Arena, coûts de la sécurité, etc) et s'est conclue par un refus. De ce fait, les spectateurs des matchs sont obligés de se munir d'un titre de transport traditionnel depuis le début de la saison de hockey 2015/2016.

Cette situation est insatisfaisante, car elle oblige les Tpb à procéder à des contrôles qui conduisent à des retards lors du transport et à d'éventuels problèmes de sécurité qui engendrent des coûts de sécurité supplémentaires. La communauté tarifaire Libero a conclu des accords pour des billets combinés équitables pour les deux parties avec d'autres clubs de sport (SC Bern



Bözingenstrasse 78, Rue de Boujean
Postfach 4025, case postale
2500 Biel-Bienne 4

Tel 032 344 63 63
Fax 032 344 63 64
Mail service@vb-tpb.ch
www.vb-tpb.ch

ou Young Boys Bern) depuis plusieurs années. Les Tpb partent donc du principe qu'une convention similaire devrait être possible avec le HC Bienne.

Par l'intermédiaire de la direction de la sécurité de la Ville de Bienne, la communauté tarifaire Libero a soumis au HC Bienne une nouvelle offre fortement revue à la baisse le 26 novembre 2015. Malheureusement, le conseil d'administration du HC Bienne a refusé cette offre lors de la séance du 8 décembre 2015, bien que la Ville de Bienne ait proposé au club un rabais sur les coûts de sécurité en cas d'accord pour un billet combiné.

Les Tpb ont déjà procédé à un contrôle des titres de transport en automne, lors duquel aucun supplément n'a été demandé. Il s'agissait principalement d'une mesure d'information. Puisque la situation n'a pas évolué, les Tpb se voient obligés de procéder à un contrôle des titres de transport avec facturation du supplément usuel. Le présent communiqué de presse donne la possibilité aux spectateurs de se munir à l'avance d'un titre de transport valable et de se familiariser avec les différentes possibilités d'achat. Les contrôles futurs seront effectués sans préavis.

Renseignements:

VB: Monsieur Bernd Leckebusch, responsable Marché et planification, 032 344 63 76,
bernd.leckebusch@vb-tpb.ch
Libero: Monsieur Daniel Hirt, directeur, 031 321 86 07, daniel.hirt@myLibero.ch
Ville de Bienne: Monsieur André Glauser, responsable du département de la sécurité publique,
032 326 18 03, andre.glauser@biel-bienne.ch

Toutes les informations également sur www.vb-tpb.ch